

DESTINATAIRES : **Entreprises utilisatrices du COSAC - Candidat à un examen niveau 1 ou 2**

Suresnes le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Nos réf : CCA DI 16 154/BM/PF

Objet : Examens COSAC - Mode d'établissement des dossiers de candidature à un examen de qualification ou de requalification des agents niveaux 1 et 2.

Madame, Monsieur,

Depuis le début 2016, dans un souci d'amélioration des inscriptions pour examens de qualification, le COSAC a mis à disposition les dossiers de candidature à un examen niveaux 1 et 2 téléchargeables sur son site Internet.

Nous rappelons que les entreprises ayant des collaborateurs devant passer un examen de qualification ou de requalification niveau 1 ou 2 doivent se rendre sur le site web du COSAC ([www.cosac-ndt.com](http://www.cosac-ndt.com) – onglet « dossier de candidature ») pour compléter la fiche de préinscription **nominative pour le candidat** dans la méthode postulée ; le choix du centre d'examen est conditionné par les méthodes et les techniques sélectionnées.

Après un trimestre de fonctionnement nous avons identifié certains problèmes que rencontrent les entreprises concernant les dates limites de pré-inscription et de dépôt du dossier à l'AFENDA.

Afin de palier à ces problèmes, le COSAC a décidé de ramener à 5 semaines (avant le début de la session souhaitée) au lieu de 7 semaines pour réaliser la préinscription, ce qui laisse 2 semaines supplémentaires pour d'éventuelles inscriptions tardives.

**L'acceptation des modalités d'inscription permet d'accéder à la pré-inscription en ligne.**

La validation de la fiche de préinscription permet d'accéder au téléchargement du dossier de candidature qui une fois téléchargé, est à remplir informatiquement (**obligatoire**).

Le dossier de candidature du candidat avec la référence de pré-inscription, **désigné lors de la préinscription**, complété (signatures, tampon, pièces jointes, etc...) est à transmettre à l'AFENDA de la manière suivante :

- Un envoi par courriel dans les jours qui suivent la pré-inscription en ligne et un envoi par voie postale.

**!/ Le dossier par email doit être réceptionné par l'AFENDA au plus tard 4 semaines avant le début de la session d'examen,**

**!/ le dossier papier doit être réceptionné à l'AFENDA au plus tard 3 semaines avant le début de la session d'examen.**

**!/ Seuls les dossiers des candidats préenregistrés en ligne seront acceptés.**

En cas de modification (annulation, changement de session d'examen, erreur de saisie), vous devez informer l'AFENDA par courriel afin que la pré-inscription soit annulée et **refaire impérativement** une nouvelle pré-inscription qui remplacera celle annulée.

**!/ Attention : pour les ajournés écrits et/ou pratiques :**

Même si le dossier est toujours valide, il faut **refaire impérativement** une nouvelle pré-inscription en ligne (mais ne pas télécharger le dossier).

Les correspondances par courriel sont à adresser **exclusivement** aux deux adresses suivantes :

Certification niveaux 1 et 2 : [certificationn1n2@cosac-ndt.com](mailto:certificationn1n2@cosac-ndt.com) (Mlle MISSAOUA)

Recertification niveaux 1 et 2 : [recertificationn1n2@cosac-ndt.com](mailto:recertificationn1n2@cosac-ndt.com) (Mlle COULLOY)

Le **COSAC** se tient à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer, ses salutations distinguées.



**Bernard MARLOYE – Président du COSAC**